

PRÈS DE CHEZ VOUS

AIDES & SUBVENTIONS

Voici un exemple d'aide pouvant vous intéresser, mais n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'information complémentaire.



Investissements agricoles - Adaptation au changement climatique et Transition (73.01.03)

« Soutien aux investissements agricoles » pour la programmation 2023-2027

Volet « Adaptation au changement climatique et Transition » Mesure 73.01 du PSN – dispositif 73.01.03

Région : Ile de France

La Région Ile de France met en œuvre un programme de soutien à l'investissement visant à accroître la résilience des exploitations agricoles individuelles face aux aléas climatiques dont la fréquence augmente (i.e. gèle, grêle, sécheresse, vent/cyclones, ouragan, tornade).

Taux d'aide	80%
Montant plancher des dépenses par dossier	Les projets doivent présenter un montant minimum de dépenses éligibles de 5000 € Devis minimum : 1000 €
Montant plafond d'aide par dossier	200 000 € <i>Dans le cas des projets en co-propriété, le plafond s'applique au projet global.</i>

Contactez-nous

Vous souhaitez être contacté par les équipes Netafim, flashez le QR Code pour en savoir plus.

